

Activité des établissements sanitaires : l'ARS Bretagne publie cinq bilans

Ce mardi 21 octobre, à l'occasion du Comité Stratégique et Technique Régional de l'Information Médicale (COSTRIM), l'ARS Bretagne a présenté à l'ensemble des établissements publics et privés de la région cinq bilans détaillant leur activité 2013. Ces documents concernent les champs médecine, chirurgie et obstétrique – hospitalisation à domicile – psychiatrie – soins de suite et de réadaptation - centres hospitaliers locaux. Les données recueillies indiquent des tendances favorables sur la maîtrise des dépenses de santé, sur le développement des alternatives à l'hospitalisation complète et sur l'activité des centres hospitaliers locaux. Autant d'éléments conformes aux objectifs du Projet Régional de Santé.

Les dépenses de santé sont maîtrisées

Les bilans d'activité indiquent que les établissements bretons contribuent au respect de l'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie fixé à + 2,6 %. Leur niveau d'activité est resté stable en médecine et en chirurgie alors que le nombre de séjours d'obstétrique a enregistré une baisse. Les données recueillies mettent cependant en évidence une augmentation des séances de chimiothérapie (+ 5 %) et des dépenses de médicaments facturables en sus du tarif de séjour (+ 6 %). Ces aspects constituent un point de vigilance pour l'ARS Bretagne.

Les alternatives à l'hospitalisation complète se développent

La maîtrise des dépenses de santé résulte en partie du développement des alternatives à l'hospitalisation complète. Sur ce point, les établissements bretons ont réalisé d'importants progrès. Encouragés et soutenus par l'ARS Bretagne, ils ont fait progresser le taux de chirurgie ambulatoire : il atteint 42,5 % en 2013 (contre 36,2 % en 2010). La Bretagne rattrape ainsi le niveau national et se positionne comme la région ayant le plus progressé ces dernières années. L'Hospitalisation à Domicile est, elle aussi, engagée dans un cercle vertueux. En Bretagne, elle a gagné 8 % en 2013 (contre seulement 5 % au niveau national) grâce, notamment, à une meilleure couverture du territoire. L'Hospitalisation à Domicile conserve toutefois des marges de progression importantes. En psychiatrie, les résultats 2013 indiquent une légère baisse de l'activité en hospitalisation complète (tendance à analyser avec prudence car les règles de recueil ont changé). Enfin, l'hospitalisation partielle dans le cadre de Soins de Suite et de Réadaptation connaît une augmentation très modérée (11,3 % soit + 0,4 points), mais reste loin de l'objectif fixé à 25 % de l'activité en 2016.

Les centres hospitaliers locaux confortent leur rôle de proximité

Le maintien de l'activité des centres hospitaliers locaux constitue un autre enseignement de ces bilans. Ces établissements ont ainsi conforté leur rôle de centre hospitalier de proximité. Leur activité glisse progressivement de la médecine vers les Soins de Suite et de Réadaptation et s'inscrit ainsi dans une logique de parcours des patients (35 % des séjours de médecine et 80 % des séjours de Soins de Suite et de Réadaptation sont issus d'un transfert d'un autre établissement).

Bon à savoir

Ces analyses sont issues des données déclaratives des établissements dans la source programme de médicalisation des systèmes d'informations (PMSI).

Contact Presse :

ARS Bretagne - Pôle communication

Aurélien Robert – Chargé de communication

02 22 06 72 64 – aurelien.robert@ars.sante.fr